



DOCUMENT DE DISCUSSION

Renforcement des approches d'évaluation des systèmes de contrôle alimentaire en Afrique

Le besoin d'outils pratiques, rentables et axés sur les résultats pour appuyer la modernisation de la réglementation

Table des matières

| | | |
|-----|---|---|
| 1. | Introduction et portée du document | 2 |
| 2. | Approches actuelles de l'évaluation des Systèmes de Contrôle des Aliments | 2 |
| 3. | Le contexte en Afrique : modernisation, expansion et un besoin croissant d'outils d'évaluation..... | 3 |
| 4. | Une alternative proposée : outils d'évaluation rapide axés sur les fonctions et orientés vers les produits livrables..... | 3 |
| 5. | Pourquoi une approche d'évaluation rapide est nécessaire maintenant..... | 4 |
| 5.1 | La modernisation rapide nécessite des outils de diagnostic agiles | 4 |
| 5.2 | Les ressources devraient soutenir la transformation, pas seulement l'évaluation | 4 |
| 5.3 | Besoin d'approches comparables, standardisées et évolutives | 5 |
| 5.4 | Fondation pour l'intégration réglementaire régionale et continentale | 5 |
| 6. | Amener la question à l'AFRAF : Objectif de la discussion | 5 |
| 7. | Questions à discuter | 5 |
| 8. | Conclusion | 6 |

1. Introduction et portée du document

L’Afrique connaît une vague importante de modernisation de la réglementation alimentaire, de nombreux pays établissant de nouvelles autorités unifiées en matière de sécurité sanitaire des aliments ou réformant les structures existantes. Ces développements reflètent un changement plus large vers une gouvernance fondée sur la science, une meilleure protection de la santé publique et une préparation à l’augmentation du commerce intra-continental et mondial.

Dans le cadre de ces réformes, les pays reconnaissent de plus en plus l’importance d’évaluer la performance de leurs systèmes nationaux de contrôle des aliments. Ces évaluations sont essentielles pour identifier les lacunes, prioriser les investissements et renforcer la confiance dans les capacités réglementaires. Ils soutiennent également l’alignement avec les principes du Codex, en particulier le CXG 82-2013 (Directives pour les systèmes nationaux de contrôle des aliments) et le CXG 91-2017 (Directives pour la surveillance de la performance des systèmes nationaux de contrôle des aliments).

Cependant, les approches d’évaluation existantes, notamment l’outil FAO/OMS d’évaluation du système de contrôle des aliments, bien qu’elles soient complètes et techniquement solides, peuvent nécessiter beaucoup de ressources, nécessitant une préparation approfondie, la mobilisation de personnel dans plusieurs agences et souvent un soutien technique externe. Pour plusieurs autorités africaines compétentes en matière d’alimentation, le coût d’une évaluation unique peut dépasser leur budget annuel, créant de sérieux obstacles à l’utilisation courante et limitant les opportunités d’amélioration continue.

Ce document de discussion vise à :

- Examiner les mécanismes actuels utilisés pour évaluer les systèmes nationaux de contrôle des aliments.
- Mettre en évidence les contraintes associées à l’application de ces outils dans des environnements à ressources limitées.
- Présenter la justification des approches d’auto-évaluation rapide axées sur les fonctions réglementaires et les produits livrables attendus.
- Inviter les membres de l’AFRAF à partager leur expérience, identifier les besoins et réfléchir à la manière dont ces outils pourraient être intégrés dans toute l’Afrique pour soutenir la modernisation en cours.

2. Approches actuelles de l’évaluation des Systèmes de Contrôle des Aliments

L’outil d’Évaluation du Système de Contrôle des Aliments FAO/OMS reste le cadre d’évaluation le plus largement référencé et reconnu à l’échelle mondiale. Fondé sur les principes du Codex, l’outil évalue les systèmes à travers quatre dimensions (Intrants/Ressources, Fonctions de contrôle, Interactions avec les parties prenantes et Science/Amélioration continue) en utilisant 162 critères. Sa force réside dans son exhaustivité, sa crédibilité internationale et l’utilisation de méthodologies standardisées.

Cependant, l’expérience pratique dans toutes les régions, y compris en Afrique, a montré que :

- La réalisation d'une évaluation complète nécessite un engagement multi-agences, une documentation exhaustive et des processus de validation qui prennent beaucoup de temps.
- Même les auto-évaluations exigent des ressources financières et humaines importantes, souvent au-delà des moyens des agences nouvellement établies.
- Le processus peut prendre plusieurs mois, ce qui ralentit la capacité des nouveaux réglementaires à diagnostiquer rapidement leur système et à prioriser les actions.
- Une facilitation externe est souvent nécessaire, ce qui ajoute au coût et à la complexité.

Ces réalités créent un écart : les pays ont besoin d'outils d'évaluation crédibles, alignés sur le Codex, mais plus légers et plus agiles qui leur permettent d'évaluer périodiquement leurs fonctions de réglementation et de prioriser l'investissement sans détourner des ressources rares des activités critiques de modernisation.

3. Le contexte en Afrique : modernisation, expansion et un besoin croissant d'outils d'évaluation

À travers l'Afrique, de nouvelles agences de sécurité alimentaire et structures réglementaires ont récemment été mises en place, par exemple en Égypte, au Nigeria, au Ghana, en Gambie, en Mauritanie, dans le cadre d'une tendance croissante vers des systèmes de contrôle alimentaire unifiés, axés sur les risques et la prévention. Ces changements institutionnels nécessitent des outils qui peuvent aider pour :

- Identifier les points forts et les lacunes des nouveaux systèmes ou des systèmes en transition.
- Soutenir la planification stratégique et l'allocation des ressources.
- Démontrer les progrès aux autorités nationales, aux partenaires de développement et aux partenaires commerciaux.
- Faciliter l'analyse comparative entre les juridictions pour soutenir la convergence régionale dans le cadre de la ZLECA.

Dans le même temps, les pays font face à des contraintes :

- Budgets et effectifs limités pour des évaluations complètes.
- Priorités concurrentes durant les premières phases de la création d'une agence.
- Besoin de montrer des progrès rapides pour sécuriser l'investissement et le soutien politique.
- Demandes opérationnelles urgentes liées à l'inspection, à la gestion des incidents et à l'accès au marché.

Il y a donc une demande croissante pour des outils d'évaluation rentables, rapides et pratiques qui permettent aux régulateurs d'auto-évaluer le rendement et de prioriser les domaines d'investissement.

Ces outils devraient compléter, mais non remplacer, les évaluations globales telles que l'outil FAO/OMS.

4. Une alternative proposée : outils d'évaluation rapide axés sur les fonctions et orientés vers les produits livrables

Une approche en cours d'élaboration consiste à cartographier et à évaluer de haut niveau les fonctions de réglementation des aliments, en s'appuyant sur les directives du Codex et en se fondant sur le concept des résultats attendus ou livrables. Cette approche se concentre sur les fonctions de réglementation des

aliments, et aide à cartographier et à évaluer leur performance. Elle vise à fournir un moyen structuré et pratique d'évaluer :

- Le fondement juridique et institutionnel.
- Les fonctions de réglementation horizontales, y compris l'établissement de normes alimentaires, les règles qui régissent la gestion des exploitants d'aliments, la fonction de vérification de la conformité qui est représentée par l'inspection et la gestion des incidents.
- Les facilitateurs, tels que la capacité scientifique, les fonctions politiques et la culture de l'apprentissage.
- La gouvernance et les processus décisionnels.
- L'efficacité opérationnelle et allocation des ressources.

Contrairement aux évaluations complètes des systèmes, l'approche axée sur les fonctions :

- Peut être complété sous forme d'auto-évaluation, en utilisant la documentation existante et le jugement d'expert.
- Ne nécessite pas d'évaluateurs externes.
- Peut être déployé par des agences nouvellement établies dans le cadre de leur premier diagnostic de référence.
- Permet une identification rapide des lacunes et la priorisation des investissements de capacité.
- Soutient des discussions ciblées avec les partenaires de développement.
- Est suffisamment flexible pour évaluer soit l'ensemble du système, soit la supervision d'une chaîne de valeur spécifique.
- Aide les régulateurs à aligner leurs opérations sur les principes du Codex CXG 82-2013 de manière pragmatique.

Elle n'est pas destinée à remplacer les évaluations complètes du système, mais plutôt à permettre des cycles d'évaluation plus rapides et plus réguliers, en particulier pendant les périodes de transition institutionnelle.

5. Pourquoi une approche d'évaluation rapide est nécessaire maintenant

5.1 La modernisation rapide nécessite des outils de diagnostic agiles

De nombreux régulateurs africains établissent simultanément de nouvelles autorités, restructurent les dispositifs institutionnels, développent de nouveaux cadres juridiques et entreprennent des réformes opérationnelles majeures. Les outils qui prennent un an ou plus à mettre en œuvre ne correspondent pas toujours à ce rythme de changement.

5.2 Les ressources devraient soutenir la transformation, pas seulement l'évaluation

Compte tenu des contraintes budgétaires sévères, il est essentiel que les processus d'évaluation ne consomment pas de ressources financières et humaines disproportionnées. Un outil d'évaluation rapide permet aux organismes de réglementation de réaffecter les économies réalisées à la capacité des laboratoires, à la modernisation des inspections, aux systèmes numériques, à la formation et aux

programmes de surveillance, domaines où l'investissement produit des avantages opérationnels immédiats.

5.3 Besoin d'approches comparables, standardisées et évolutives

Un outil simple, ancré dans le Codex, qui peut être appliqué à travers les pays serait :

- Soutenir le benchmarking et l'apprentissage partagé à travers l'Afrique.
- Faciliter l'échange entre pairs dirigé par l'AFRAF.
- Fournir des contributions aux efforts d'harmonisation régionale.
- Aider à identifier les besoins transversaux pour les programmes de renforcement des capacités.

5.4 Fondation pour l'intégration réglementaire régionale et continentale

À mesure que la mise en œuvre de la ZLECA s'accélérera, les pays auront de plus en plus besoin de démontrer des systèmes de réglementation fonctionnels qui protègent la santé publique et soutiennent le commerce régional. Des outils d'évaluation pratiques, transparents et crédibles rendent cela plus faisable.

6. Amener la question à l'AFRAF : Objectif de la discussion

À la deuxième réunion de l'AFRAF lors de Food Africa 2025, ce sujet est avancé pour :

- Partager des expériences sur la façon dont les régulateurs africains ont mené à ce jour les évaluations du système de contrôle alimentaire, ce qui a fonctionné, ce qui a été difficile.
- Comprendre la diversité des réalités d'un pays à l'autre, y compris les contraintes de ressources.
- Explorer l'intérêt pour le développement ou l'adoption d'outils d'évaluation rapide ou d'auto-évaluation.
- Identifier les opportunités pour l'AFRAF de soutenir le développement méthodologique, le pilotage ou l'examen par les pairs.
- Examiner comment ces outils pourraient être intégrés à travers l'Afrique pour créer des bases de référence communes et accélérer la modernisation réglementaire.

7. Questions à discuter

Les membres de l'AFRAF sont invités à réfléchir sur :

1. **Comment les outils d'évaluation existants ont-ils été utilisés dans votre pays ? Quels défis ou avantages ont été observés ?**
2. **Un outil d'auto-évaluation rapide et axé sur les fonctions est-il nécessaire pour compléter des évaluations plus complètes ?**
3. **Quelles caractéristiques seraient les plus utiles dans un tel outil (par exemple, simplicité, évaluation, spécificité de la chaîne de valeur, orientation vers les produits livrables) ?**
4. **L'AFRAF pourrait-il fournir une plateforme pour piloter ou partager des expériences sur ces outils ?**

5. Comment les évaluations rapides pourraient-elles soutenir les initiatives de modernisation nationales et les efforts d'harmonisation régionale dans le cadre de la ZLECA?

8. Conclusion

L'Afrique est à un moment de transformation dans la gouvernance de la sécurité alimentaire. La création de nouveaux organismes de réglementation, la modernisation des cadres juridiques et les ambitions dans le cadre de la ZLECA créent une solide justification pour des outils d'évaluation pratiques, rentables et reproductibles qui soutiennent l'amélioration continue.

Bien que les évaluations globales du système FAO/OMS restent essentielles, elles ne sont pas toujours réalisables en tant qu'instruments de routine dans des contextes où les ressources sont limitées. Des approches d'évaluation rapide et axées sur les fonctions, alignées avec les principes du Codex et fondées sur les résultats réglementaires attendus, offrent un complément prometteur.

En explorant et potentiellement en adoptant de tels outils, les régulateurs africains peuvent mieux aligner leurs ressources avec les priorités de modernisation, accélérer le renforcement institutionnel et contribuer à un système continental de sécurité sanitaire des aliments plus cohérent et efficace.

AFRAF, en tant que réseau de régulateurs africains, peut jouer un rôle significatif pour faciliter ces réflexions, partager des expériences et soutenir le développement et la diffusion de méthodologies pratiques qui répondent aux besoins de l'Afrique.